

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 24 octobre 2023**
A LE TEICH (33) et en visioconférence **Délibération n°2023-116**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire

Vu la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire (dans sa version modifiée par les lois du 5 août et 11 septembre 2021)

Vu loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire

Vu l'approbation par le Comité Syndical des conditions techniques d'organisation du Comité Syndical à distance et de l'organisation des débats et des scrutins.

L'an deux-mille-vingt-trois, le mardi 24 octobre 2023 à 18h00, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à Le Teich (33) et en visioconférence conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.

Date de la convocation : 18 octobre 2023

Étaient Présents en présentiel : **M. BACHÉ Alain** portant pouvoir de Mme LE YONDRE Nathalie, **M. DEDIEU Vincent**, **M. DELUGA François**, **Mme DESMOULIN Karine** portant pouvoirs de M. GLEYZE Jean-Luc et M. FORET Thierry, **M. DUFAY Michel**, **M. PAIN Cédric**, **Mme PIQUEMAL Sophie**, **M. SORE Serge** portant pouvoirs de Mme WEBER Sophie et de M. COUTIERE Dominique

Étaient Présents en visioconférence : **Mme ARDOUIN Aimée**, **Mme BREQUE Claudie**, **M. DUNOGUES Yves**, **M. GILLE Hervé**, **M. ICHARD Vincent**, **M. LAGRAVE Renaud**, **M. LANUSSE Denis**, **Mme LARRUE Marie**, **Mme MARIE Lucie**, **M. MARTINEZ Manuel**, **Mme MESPLES Olga**, **M. SAINTORENS Denis**, **M. SARTRE Philippe**, **Mme TOSTAIN Emmanuelle**, **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoir de Mme BEAUMONT Patricia

Absents excusés (pouvoirs) : **Mme BEAUMONT Patricia** ayant donné pouvoir à M. VALIORGUE Magali, **M. COUTIERE Dominique** ayant donnée pouvoir à M. SORE Serge, **M. FORET Thierry** ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, **M. GLEYZE Jean-Luc** ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, **Mme LE YONDRE Nathalie** ayant donné pouvoir à M. BACHE Alain, **Mme WEBER Sophie** ayant donné pouvoir à M. SORE Serge

Absents : **M. BAUDE Vital** (excusé), **M. BLANC-SIMON Jean-Luc**, **M. BOUFFIN Yann** (excusé), **M. CARRERE Paul** (excusé), **M. DECLERCQ Cyrille** (excusé), **M. DURRIEU Michel**, **M. LASSALE Jean-Claude**, **M. MONNIER Philippe**, **M. PAPADATO Patrick**, **Mme TAPIN Maylis**, **M. TAUZIN Arnaud** (excusé).

ELUS		VOIX	
Nombre élus en exercice	40	Nombre de voix maximum	97
Quorum élus	14	Quorum voix	49
Nombre de Présents	23	Représentant nombre de voix	72
Nombre de pouvoirs	6	Nombre de voix pour	72
Total présents et pouvoirs	29	Nombre de voix contre	
		Nombre d'abstentions	

MAISON DE LA NATURE DU BASSIN D'ARCAÇON

Tarifs de la Boutique de l'oiseau

En vue d'améliorer la gestion de la boutique de l'oiseau, adossée à la Réserve ornithologique du Teich, des modifications ou ajouts de tarifs sont proposés. L'objectif est de tester de nouveaux produits d'ici à la fin de l'année et d'écouler un certain nombre de produits devenus obsolètes, notamment en raison du renouvellement du logo de la Réserve.

S'agissant des nouveaux produits, la cible principale concerne les enfants. En effet, la Boutique dispose de très peu d'offres pour les enfants, petits comme plus grands, alors qu'ils représentent une part très importante du public fréquentant la Maison de la Nature, comme la Réserve.

Trois types de produits ont donc été priorisés, pour une trentaine de produits nouveaux :

- Les livres,
- Les jeux,
- Les peluches.

Ils seront testés sur la période des vacances de la Toussaint, durant laquelle se déroulera la semaine anniversaire de la Réserve, ainsi que jusqu'à la fin de l'année et notamment la période de Noël, si les stocks le permettent. De petites quantités ont été commandées, et de nouvelles commandes seront programmées en début d'année prochaine, en fonction des meilleures ventes.

L'ambition reste de préserver l'identité de la Boutique autour de l'oiseau et de la nature, puisque les nouveaux produits ont été ciblés sur cette thématique. Pour l'été prochain, d'autres produits seront à tester, notamment des produits estampillés Bassin d'Arcachon, qui ne déroge pas à la qualité, ainsi que des produits de souvenirs aux couleurs de la Réserve.

Par ailleurs, des produits sont devenus obsolètes ou difficiles à vendre. Pour ceux-là, il est proposé d'appliquer une remise de 50% (1 acheté, 1 offert) afin de liquider au maximum les stocks d'ici la fin de l'année.

Cette remise concerne les cartes postales les moins qualitatives, ainsi que les objets arborant le logo de la Réserve ornithologique. En effet, avec le renouvellement de l'identité visuelle de la Réserve, ces objets deviennent périmés (sacs en jute, mugs). Il est proposé de les sortir du stock en décembre (s'il en reste), afin de les distribuer gratuitement aux agents du Parc et de la Réserve.

Détail des produits remisés

Produit	Prix de vente	Prix remisé	Quantité en stock
Sac en jute	6,50 €	3,25 €	260
Mug logo	8,40 €	4,20 €	20
Carte postale	1 €	0,50 €	215

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à l'unanimité :

- **DE VALIDER** les nouveaux tarifs de la Boutique
- **D'APPLIQUER** une remise de 50% pour les produits listés ci-dessus
- **D'AUTORISER** le Président à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte